

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE
D'ORDONNANCE PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE FINANCEMENT RELATIF AU PRET CONCLU LE 06/04/2022, A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT (BOAD) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE
CONSTRUCTION DE BARRAGES ET D'AMENAGEMENT DE BAS-FONDS ET DE
PERIMETRES IRRIGUES DANS LA PROVINCE DU GANZOURGOU AU BURKINA
FASO (PBAB-PG)

Introduction

Le Burkina Faso est un pays dont l'économie repose sur le secteur agro-sylvo-pastoral qui contribue fortement au PIB national et occupe plus de 80% de la population active.

Cependant, ce secteur est soumis régulièrement aux effets de la variabilité et du changement climatiques tels que les sécheresses et les inondations qui impactent négativement la performance de l'économie nationale limitant ainsi le développement socio-économique du pays.

Face à ces contraintes, le Gouvernement du Burkina Faso, depuis plusieurs décennies, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a entrepris à travers les projets et programmes de développement, la mobilisation et la maîtrise des ressources en eau afin d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale et industrielle et surtout la satisfaction des besoins en eau de tous les usages.

Le projet de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II) et est en cohérence avec i) la Stratégie de Développement Rural (SDR) ; ii) la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI) et iii) la Stratégie Nationale de l'Eau (SNE).

Le projet se justifie par les considérations ci-après : i) contribution à la mobilisation et à la valorisation des ressources en eau ; ii) contribution à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans la zone du projet et iii) contribution à la préservation et à la protection de l'environnement

Le projet a été identifié par la Banque suite à l'achèvement de ses études en octobre 2017, financées sur le reliquat de l'avance de fonds des études du Projet de Mobilisation et de Valorisation des Eaux de surface dans le Plateau Central (PMVEC), dont la proposition de prêt a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Banque en septembre 2016.

Le projet sera cofinancé par la Banque Ouest Africain de Développement (BOAD), les Institutions de microfinance (IMF) et le Gouvernement du Burkina Faso

La durée d'exécution du projet est de cinq (05) ans.

Le présent exposé des motifs concerne le financement de la Banque Ouest Africain de Développement (BOAD). En effet, le Gouvernement a obtenu de la BOAD des fonds pour le financement partiel du projet. C'est un prêt de huit milliards cinq cent millions (8 500 000 000) de FCFA. Ce financement partiel permettra de réaliser la construction/reconstruction de cinq (05) barrages, l'aménagement de cent trente-cinq (135) hectares de périmètres irrigués, de soixante (60) hectares de basfonds au profit des populations de la province du Ganzourgou dans la région du Plateau Central.

I. Objectifs de développement et bénéficiaires du projet

a) Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du projet est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

b) Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la mise en œuvre du projet devrait permettre à :

- l'intensification et l'accroissement de la production agricole, pastorale et halieutique ;
- la contribution à la création d'emplois et
- la lutte contre la pauvreté par la création de richesse additionnelle.

c) Bénéficiaires et zones d'intervention du projet

Les principaux bénéficiaires du projet sont les villages abritant les sites aménagés dont prioritairement les exploitants actuels des sites à aménager. Le projet sera particulièrement attentif aux besoins et préoccupations des femmes et des jeunes des terroirs concernés. La population concernée est estimée à environ 75 400 habitants, soit 12 600 ménages.

La Zone d'intervention du Projet (ZIP) se situe dans la province du Ganzourgou, notamment les localités de Mogtêdo, Rapadama V5, Bomboré V1, Bomboré V3, Tanyendé et Koulwéogo. La province est située dans la région du Plateau Central.

II. Description technique du projet

La gestion du projet est faite selon le cadre institutionnel suivant :

- Le Maître d'ouvrage est le Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEEA) représenté par la Direction Générale des Infrastructures Hydraulique (DGIH) à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du PMVEC ;
- La Maîtrise d'ouvrage délégué sera assurée par l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) ;

Le projet comprend six (06) composantes structurées. Il s'agit :

- des études avec un cout estimatif de 155 millions de FCFA
- des travaux de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués d'un montant de 6,111 milliards ;
- du contrôle, surveillance et supervision des travaux d'un montant de 590 millions de FCFA ;
- de l'appui à la mise en valeur et à la commercialisation d'un montant de 432 millions de FCFA ;
- des mesures environnementales et sociales d'un montant de 700 millions de FCFA ;
- de coordination et Gestion du projet d'un montant de 512 millions FCF.

III. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus du projet sont :

- 05 retenues d'eau sont construites ou réhabilitées ;
- 135 ha de périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau, sont aménagés ou réhabilités ;
- 60 ha de bas-fonds en maîtrise partielle de l'eau, sont aménagés ;
- 300 ha de bande de servitude sont délimités et reboisés pour la protection des berges

- des barrages ;
- 25 km de pistes d'accès aux sites et 20 km de couloirs d'accès aux barrages pour le bétail, sont réalisés ;
 - 06 forages à gros débits équipés de pompes solaires pour l'irrigation, sont réalisés ;
 - 06 forages équipés de pompes solaires pour l'AEP et 12 latrines publiques, sont réalisés ;
 - 06 magasins de stockage de céréales et de produits maraîchers avec hangars pour le décortiquage et aires de séchage sont construits ;
 - 06 décortiqueuses, 06 calibreuses, 06 batteuses de riz et 12 kits d'étuvage amélioré de riz, sont acquis ;
 - les capacités de production et de gestion des Organisations paysannes, sont renforcées ;
 - un système d'information des producteurs (météo, marchés) est mis en place.

Ainsi, les principaux résultats de développement pendant l'exploitation des ouvrages mis en place sont, ci-après :

- i) Au niveau de l'intensification et de l'accroissement de la production agricole, pastorale et halieutique :
 - 120 tonnes de riz paddy additionnelles sont produites annuellement ;
 - 2100 tonnes de productions maraîchères additionnelles sont produites annuellement.
- ii) Au niveau de la création d'emplois :
 - création de 100 emplois directs notamment pour les jeunes et les femmes ;
 - création de 800 emplois indirects et induits.
- iii) Au niveau de la lutte contre la pauvreté par la création de richesse additionnelle :
 - contribution à la création de 5 000 M FCFA de valeur ajoutée indirecte et induite ;
 - production de recettes fiscales indirectes et induites pour l'Etat à hauteur de 150 MFCFA.

IV. Montant et conditions du financement

Le coût total hors taxes du projet est de 9,4 milliards de FCFA dont 8 500 000 000 FCFA financé par la BOAD, 130 000 000 FCFA par les institutions de microfinance et 770 000 000 FCFA par l'Etat. Les conditions de financement du présent accord de prêt de la Banque Ouest Africain de Développement se présentent comme suit :

Tranche Concessionnelle

Montant	5 milliards FCFA
Taux d'intérêt	2% par an
Maturité	18 ans
Différé d'amortissement	05 ans
Date de clôture	30 juin 2026

Tranche Souveraine

Montant	3,5 milliards FCFA
Taux d'intérêt	5,08% par an
Maturité	12 ans
Différé d'amortissement	03 ans
Date de clôture	30 juin 2028

Conclusion

De ce qui précède, il ressort que le projet construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou (PBAB-PG) contribuera au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable en lien avec l'objectif stratégique 3.6 du Nouveau référentiel de développement 2021-2025.

Ce financement permettra la construction de quatre (04) barrages à Rapadama V5, Bomboré V1, Bomboré V3 et Tanyendé, l'aménagement de 20 ha de périmètres irrigués et de 60 ha de bas-fonds, et la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de 115 ha de Mogtéo, en vue de la production de riz et de cultures maraîchères. Il est également prévu des actions de renforcement de capacités des populations bénéficiaires et de protection de l'environnement

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la
Prospective


Séglaro Abel SOME
Chevalier de l'ordre National

